

À 70 € l'unité et par an, c'est ce que peut s'offrir le dirigeant démissionnaire d'Air France grâce à la hausse de 65 % de ses revenus en 2015 ! Quand les dirigeants politiques sont incapables de proposer à la jeunesse des perspectives d'insertion et d'émancipation sociales, faut-il s'étonner que jusqu'au ministre de l'économie, on promeuve l'idée que chaque jeune doit chercher à devenir milliardaire ? Les 15% des Français pauvres (vivant avec moins de 60% du revenu médian) apprécieront : tant qu'il y aura des milliardaires, il y aura des pauvres, ainsi va le capitalisme...

L'affaire « Panama Papers » a révélé l'ampleur de la fraude fiscale organisée à travers le monde. Cela a provoqué une kyrielle d'interventions comme autant de procès en immoralité. Certes ! Mais on ne peut s'arrêter là : l'accumulation de richesses passe par la spoliation et l'évitement de la contribution aux solidarités nationales et internationales. Avec 65 Mds d'euros de fraude annuelle et 500 Mds d'euros d'avoirs français dissimulés dans les paradis fiscaux, la France n'échappe pas au phénomène. Celui-ci contribue à créer artificiellement la dette publique sur laquelle prennent appui les politiques de domination économiques et sociales dictées par l'oligarchie (le monde de la finance !) : austérité, compression salariale, et évidemment, réforme du droit du travail ! Le SNES FSU appelle les professeurs, les parents, les citoyens que nous sommes à prendre part à la lutte pour le retrait du projet de loi travail !

Avec les manifestations syndicales et les mouvements Nuit Debout un vent de démocratie souffle sur cette fin de quinquennat qui en a bien besoin. Prenons l'exemple de notre ministère ! Celui-ci impose une réforme du collège ni faite ni à faire, dont personne ne veut : ni les enseignants, ni les parents, ni l'opinion publique. Une réforme qui nous donne l'autonomie locale sans la démocratie (seulement un établissement sur deux avait voté sur la répartition de la dotation au CA en mars), la bureaucratie locale sans la délibération ni le débat entre pairs, l'adaptation aux réalités locales sans la liberté pédagogique, la généralisation du fonctionnement imposé au lycée sans qu'aucun bilan contradictoire n'ait été sérieusement effectué !

Le renouveau d'un projet éducatif progressiste, du collège au lycée où il fasse bon enseigner et travailler avec ses collègues : c'est la raison d'être du SNES-FSU !

Rassemblons-nous, participons à la consultation mise en place sur l'action par le SNES-FSU et à la rentrée 2016, nous serons debout !

**Pour élire vos directions
départementale, académique,
nationale,
votez avant le jeudi 26 mai !**

S O M M A I R E

Edito.....	P. 1
Résultats du vote sur l'activité du s3	
Congrès national de Marseille	P. 2
Actualité	P. 3
Modalités de vote.....	P. 4
Vote académique.....	P. 5 & 6
Vote départemental.....	P. 7 à 10
Bulletin de vote.....	P. 11
Echos des S2, Nuit Debout	
Calendrier.....	P. 16

**Réforme du collège :
comment poursuivre l'action ?**

**Consultation nationale
pour les syndiqués (le lien
est sur notre site)**



- Côte d'Or
- Nièvre
- Saône et Loire
- Yonne

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

Les syndiqués ont été appelés à voter en février sur le rapport d'activité académique (ainsi que sur le rapport d'activité national et sur le rapport financier national).

La participation a été très faible.

départements	inscrits	VOT	Nul-Blanc	Pour	Contre	Abstention
21	471	123	1	108	4	10
58	194	48	1	40	1	6
71	453	67	0	64	0	3
89	251	45	0	42	1	2
académie	1369	283	2	254	6	21

Soit 90% de vote POUR (91% en 2014) par rapport aux votants.

11 délégués bourguignons au congrès national du SNES-FSU à Grenoble

Jean-Thomas raconte son premier congrès national

J'ai abordé ce congrès national avec beaucoup de questions, peu d'attentes et même quelques inquiétudes. Qu'allait-on bien pouvoir faire durant toute une semaine ?

Aux collègues goguenards qui me prédisaient « une semaine de vacances à Grenoble », je ne pouvais que répondre que le congrès académique m'avait beaucoup intéressé et qu'il servait de préparation au congrès national... Je me disais quand même que ce genre de « grand messe » servait souvent de bureau d'enregistrement sous couvert de fausse démocratie.

Je me demandais surtout comment un congrès national pouvait participer à trouver des solutions aux soucis quotidiens des enseignants. Dans ce moment de difficultés croissantes, je craignais d'être déçu.

J'en étais encore là de mes interrogations lorsqu'au petit matin du lundi de Pâques, je retrouvai les camarades de la délégation bourguignonne.

Il y avait chez les habitués, un mélange de délectation euphorique, de motivation, et la mise en garde récurrente « c'est une longue semaine, il faut vraiment gérer la fatigue ». Dans le train ils se remémoraient les souvenirs des congrès passés sans que j'éprouve la moindre inquiétude quant à cette fatigue!

Un congrès qui regroupe près de 500 personnes venues de toute la France nécessite une logistique pour le moins impressionnante. C'est ce que nous avons pu constater dès l'arrivée. Après la fouille des bagages (état d'urgence oblige), l'enregistrement de l'arrivée de chacun, on nous distribuera les mallettes de congressistes.

A l'entrée de la salle des réunions plénières, je me retrouvai devant le plus grand open space que j'aie vu. Une table devant chaque chaise... la perspective de travailler était donc bien réelle, n'en déplaise à ces mêmes collègues toujours goguenards.

Après les discours introductifs protocolaires, les premières prises de paroles demandèrent à ce que le congrès participe à la manifestation organisée le jeudi matin à Grenoble. Lors du vote, l'approbation fut unanime. Lorsque l'on nous expliqua qu'il faudrait donc arriver dès 8 heures le matin et repartir vers 23h30 pour pouvoir tenir le programme, je compris que nous n'étions décidément pas là pour entendre des discours lénifiants. Effectivement, il allait

falloir gérer la fatigue.

Les jours qui suivirent furent passionnants. Chaque délégation, chaque tendance du SNES était représentée dans chacune des quatre thématiques. Le travail en commission était très riche de discussion, voire de controverses. C'était aussi l'occasion de mieux comprendre que les réalités de terrain et donc les enjeux n'étaient pas les mêmes pour tous.

J'aurais vraiment aimé pouvoir montrer cette vigueur du syndicat aux collègues qui perdent confiance, ou à ceux qui pensent que le syndicat ne sert qu'à trouver des solutions à leur problème ponctuel.

Il y avait même, pour moi, quelque chose de revigorant d'entendre certaines prises de paroles que l'on pouvait juger extravagantes tant les demandes étaient extrêmes et pour tout dire, très éloignées de ce que l'on doit considérer comme des revendications crédibles. Mais c'est sans nul doute l'un des seuls lieux où ces positions sont audibles et débattues.

Nous portions tous des amendements, issus des congrès académiques, qui nous tenaient à cœur et que nous espérions voir intégrés dans le texte final du congrès.

C'était passionnant de voir comment les délégations prenaient contact entre elles pour mettre au point un amendement commun qui aurait plus de force s'il était soutenu par plusieurs académies. Il s'agit là de politique au sens le plus noble du terme.

Le travail des rapporteurs n'était sans aucun doute pas très simple d'autant que leur pragmatisme était parfois difficile à comprendre pour des militants qui pensaient que leur proposition était celle du bon sens. J'appris que la frustration pouvait aussi faire partie d'un congrès.

Lors du passage en plénière de chaque thème qui devait aboutir au vote final, la fatigue commençait à se faire sentir mais l'énergie déployée était toujours la même et de nouveau les débats furent intenses.

C'est rafraichissant et surtout remotivant de constater que l'on peut encore s'investir et se sentir investi d'une mission visant le bien commun. Cette partie du syndicalisme qui veut être force de proposition pour améliorer le sort des enseignants mais aussi réformer l'enseignement et au delà, porter une vision de la société, était à l'œuvre. On ne faisait pas semblant et malgré le contexte de dépression ambiante, je peux dire que nous y croyions.

Les interventions des représentants d'autres syndicats, en particulier de syndicats étrangers où le fait d'être militant, voire simplement syndiqué est une prise de risque prégnante, a remis en perspectives ce que nous considérons comme des difficultés pour nous. Cela m'a aussi permis de raffermir mes positions et de



penser plus largement ce que représente le fait de militer dans un syndicat.

Lorsque nous nous retrouvions pour les repas, les moments festifs ou lors des trajets qui nous emmenaient et nous ramenaient de notre hôtel, la délégation de Bourgogne poursuivait les discussions (en tout cas, lorsque nous avons maîtrisé les transports en commun grenoblois). Au milieu de cette immersion, cependant, les problématiques académiques n'étaient pas absentes et les délégués S2 et S3 continuaient de prendre en charge les affaires locales. Cela me parut être un tour de force tant je me trouvais personnellement absorbé dans les questions qui nous étaient soumises. J'ai eu la chance d'appartenir à une délégation où nous avons pu échanger et où j'ai beaucoup appris.

Je retiens aussi deux moments forts de cette semaine :

D'abord la manifestation contre la loi travail, où le congrès a formé une part non négligeable du cortège. C'était aussi une forme de démonstration, si ce n'est de force, du moins de notre présence dans ce mouvement.

Le SNES a 50 ans et lors d'une courte commémoration de cet anniversaire, des intervenants sont revenus sur les premières années de notre syndicat. Il est parfois bon de se rappeler que les luttes ont toujours été difficiles à mener et que la victoire des revendications n'est jamais assurée. On a peut-être tendance à trop imaginer que le syndicalisme était plus facile à assumer naguère.

Les témoignages ont bien montré qu'il n'en était rien mais que la fermeté des convictions et la mobilisation étaient des leviers essentiels.

L'intervention de Monique Vuillaud (secrétaire générale du SNES de 1984 à 1999) a été un moment assez émouvant et fort en termes de vigueur et d'énergie.

Nous fûmes nombreux à nous dire que le militantisme était, au vu des intervenants, une source de jouvence impressionnante et enthousiasmante

Jean-Thomas Cardiel

La loi travail : en obtenir le retrait

Ce projet de réforme du Code du travail se situe dans la suite logique d'une série de remises en cause du droit des salariés (18 réformes ces quarante dernières années), allant toutes dans le même sens de la précarisation du salarié.

Pour relancer l'emploi et simplifier une réglementation qui serait un frein à l'embauche, le projet de loi prévoit de modifier en profondeur le Code du Travail. Qui peut croire que faciliter les licenciements ou augmenter le temps de travail va relancer l'emploi ?

L'introduction des « nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise » dans le Code du Travail entraîne un virage sans précédent dans la protection des salariés. C'est le principe du droit protecteur des plus faibles qui est remis en cause par une série de régressions sociales contenues dans le projet de loi.

- Une remise en cause des 35 heures, c'est -à-dire travailler plus sans être payé plus, avec des heures supplémentaires pouvant être minorées et moins rémunérées,
- des licenciements pourront être facilités sur la seule base d'une baisse du chiffre d'affaires ou du montant des commandes pendant quelques mois, ou d'un transfert d'activités,
- l'arrêt des dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié.
- un renversement de la hiérarchie des normes au détriment des salariés, par la prévalence de l'accord d'entreprise, même si celui-ci est moins favorable qu'un accord de branche,
- une remise en cause de la médecine du travail, en portant à 5 ans le rythme des visites périodiques et en les limitant.

De la réforme du Code du Travail à celle de la Fonction Publique

La remise en cause des droits des salariés du privé pourrait très rapidement avoir un impact négatif sur les fonctionnaires, comme le montre le précédent sur les retraites. La durée légale du travail, la médecine du travail ou la hiérarchie des normes sont aussi des questions prégnantes. Défendre le Code du Travail, c'est défendre les droits de tous les salariés, du privé, comme du public. **La nécessaire mobilisation doit donc se poursuivre jusqu'au retrait du texte.**

Mutations: vous constatez qu'un poste qui devrait se libérer n'apparaît pas au mouvement intra (SIAM) ? Demandez à la section académique pour que, le cas échéant, elle intervienne très vite auprès du rectorat.

La réforme collège : c'est toujours non !

Le congrès national du SNES-FSU appelle les collègues à poursuivre la mobilisation contre la réforme. Une consultation des syndiqués est en cours.

Le congrès appelle les sections SNES des collèges :

- à relancer une campagne d'heures d'information syndicale, y incluant l'analyse de toutes les dégradations liées à sa mise en place (suppressions de postes dans certaines disciplines, augmentation de la charge de travail dans la vie scolaire, du fait de la diminution du temps de cours) ainsi que les implications de la mise en place de la réforme de l'évaluation (nouveau DNB, livrets,...),
- à faire des formations disciplinaires obligatoires des lieux de contestation de la réforme selon les modalités rassemblant le plus grand nombre de personnels,
- à poursuivre et développer le contact avec les parents des collèges et des écoles primaires pour les associer à des expressions et des actions communes.

Le congrès du SNES-FSU a lancé un appel public au Président de la République sur le besoin d'un changement radical de la politique éducative, et de faire de la priorité à la jeunesse une réalité.

Formations à la réforme :

le recteur recrute des formateurs du SGEN-CFDT ?

Des documents du SGEN-CFDT utilisés pendant les formations pour la réforme du

collège ! Le recteur aurait-il choisi ses formateurs parmi les 10% de collègues qui votent SGEN aux élections professionnelles ! 80% des collègues étant contre la

réforme, il n'avait pas trop le choix ... (ci-dessus, extrait du document distribué dans certaines formations dans les 4 départements de Bourgogne)

Etapes de la mise en œuvre suivant le format horaire choisi (co-animation : avancée de la production)
Séances co-animation (sur 17 semaines : 1h de co-animation + 1h ma
S1, S2 et S3 en classe entière : présentation du projet, contraintes (au
introduction + épilogue, énigmes ...), création des groupes, choix du r
les cités et les mathématiciens, choix des cités
S4, S5 et S6 en groupes : suite des recherches, avancée de l'écriture e
S7, S8 et S9 en groupes : avancée de l'écriture et des énigmes, bilan à

Anne-Marie SANCHEZ, Caroline ROUSSEAU, séminaire Sgen mai 2015

Salaires : avec 1,2% on est très loin du compte !

Lors des négociations avec le gouvernement, la FSU a demandé et obtenu un rendez-vous salarial pour la Fonction Publique. Après des années de revendications, le dégel du point d'indice a été annoncé. Pourtant, l'augmentation étalée sur 2016 et 2017 de 1,2% du point d'indice ne permettra pas de compenser la hausse de l'inflation de 7,2% cumulée depuis le gel du point d'indice.

Elle ne permettra pas non plus de compenser la hausse des taux de retenue pour les pensions (2010 : 7,85% ; 2013 : 8,76 % ; 2020 : 11,10 %) !

La FSU continue de revendiquer un rattrapage du pouvoir d'achat digne d'un pays tellement riche qu'il ne fait rien ou presque pour lutter contre les 80 Mds annuels d'évasion fiscale, contre les 500 Mds d'euros d'avoirs français dissimulés dans les paradis fiscaux. Elle appellera dans un proche avenir à revendiquer de nouveau ce légitime rattrapage salarial.

Elle exige que le gouvernement s'engage à programmer dès maintenant de vraies mesures permettant d'annuler les effets de l'inflation et les hausses de cotisations et de rattraper les pertes de salaire subies.



Modalités de vote

Un moment essentiel de démocratie interne

Renouvellement des instances départementales, académiques et nationales du SNES.

Du 2 au 26 mai 2016 : votez !

1. Dates du scrutin

L'élection de la Commission Administrative Nationale (CAN), de la Commission Administrative Académique (CAA du S3 Dijon) et des bureaux départementaux (S2) de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne auront lieu **du 2 au 26 mai 2016**. Ces différents votes devront être clos impérativement **le 26 mai 2016**.

2. Votes des syndiqués

Ont le droit de voter **TOUS LES SYNDIQUES** qui ont payé leur cotisation, y compris le jour du vote, et dont l'adhésion aura été adressée à la trésorerie du S3 **le 26 mai 2016 au plus tard**.

ATTENTION : tous les syndiqués peuvent voter dans le S1 où ils sont en exercice au moment du vote, ou en électeurs isolés (cf. §7). Le secrétaire de S1 doit indiquer, sur le procès-verbal de dépouillement, l'établissement où la cotisation a été réglée.

En cas de difficulté concernant le contrôle de la syndicalisation, ne pas dépouiller le vote : le joindre au procès-verbal dans sa double enveloppe; il sera dépouillé en même temps que les votes des électeurs isolés.

3. Quatre votes sont émis simultanément :

- Pour la CA nationale, chaque syndiqué(e) vote pour une liste de tendance.
- Pour le secrétaire national de catégorie, chaque syndiqué(e) vote dans la catégorie à laquelle il appartient.
- Pour la CA académique, chaque syndiqué(e) vote pour une liste de tendance.
- Pour le bureau départemental, chaque syndiqué(e) vote pour l'une des listes présentées dans son département d'exercice.

4. Les adhérents votent à bulletin secret dans leur S1

Le bulletin de vote de la page 11 (ou semblable bulletin photocopié) est placé sous une double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant le nom, la catégorie et la signature du votant.

En votant, chaque syndiqué doit signer obligatoirement la feuille d'émargement prévue à cet effet (les secrétaires de S1 reçoivent ce matériel avec une circulaire spéciale du S3 ou dans les circulaires départementales).

IMPORTANT : La feuille d'émargement peut également être téléchargée sur le site national du SNES-FSU par le secrétaire de S1. Elle sera ainsi déjà pré-remplie.

<https://www.snes.edu/private/Listes-d-adherents.html>

NB : un collègue en congé qui vote par correspondance procède selon les indications du § 7 et adresse son vote au S1. Les enveloppes extérieures portant nom et signature devront être jointes au PV du S1.

Le collègue peut également adresser son vote directement à la section académique (6 allée Cardinal de Givry, 21000 Dijon).

5. Le vote est ouvert dans les S1 à partir du lundi 2 mai 2016 et se déroulera jusqu'à la date permettant l'expédition de la feuille récapitulative des votes, **jeudi 26 mai 2016** (cf. § 6).

Le dépouillement est public (la date, l'heure et le lieu en sont annoncés au préalable aux syndiqués par le secrétaire de S1). Le procès verbal de dépouillement a été envoyé dans une circulaire de S1 que les responsables SNES des établissements ont reçu dans leur établissement.

Le procès-verbal de dépouillement doit être signé par 2 personnes au minimum :

- le secrétaire de S1 (ou son remplaçant)
- et un assesseur.

ATTENTION : si vous n'êtes pas en mesure de réunir les deux signatures, renvoyez les votes non dépouillés à la section académique du SNES-FSU.

6. Le procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement doivent être expédiés au SNES à Dijon.

Il est possible de déposer ceux-ci directement au SNES à Dijon, où ils seront enregistrés. Tout doit être arrivé pour le bureau académique de dépouillement, le **2 juin 2016**.

7. Vote des syndiqués "isolés" et retraités

Les syndiqués du SNES en congé ou en retraite, ou enseignant dans des établissements où il n'existe pas de S1 votent en électeurs isolés, par correspondance.

MODALITÉS : ces électeurs isolés votent sous triple enveloppe :

a) 2 enveloppes intérieures :

Une première enveloppe vierge contenant le bulletin de vote.

Une deuxième enveloppe cachetée contenant la première, et portant le nom, la catégorie et la signature du votant.

b) Ces 2 enveloppes sont placées dans une 3ème enveloppe cachetée portant l'inscription

**"Votes SNES" et expédiée au S3
6 allée Cardinal de Givry, 21000 DIJON,
Avant le Vendredi 27 mai 2016**



Liste Unité et Action et Hors Tendances

LE CHOIX D'UN SYNDICALISME DÉTERMINÉ ET OFFENSIF

La liste « Unité et Action et Hors Tendances » est constituée de militants du SNES-FSU très impliqués dans la vie syndicale au niveau académique, au niveau des départements ou dans leur établissement.

Cette liste regroupant des militants de la tendance « Unité et Action » et d'autres ne souhaitant pas appartenir à une tendance particulière, se situe (parfois avec quelques nuances !) dans la même orientation que celle qui dirige le SNES-FSU national depuis plusieurs dizaines d'années.

Frappé par de terribles attentats, notre pays traverse une période extrêmement chaotique. Les derniers scrutins et en particulier celui des régionales 2015 reflètent une crise politique profonde marquée par la montée des idées xénophobes et sécuritaires. La tyrannie de la division des peuples, du repli sur soi, va de pair avec la domination économique et avance à mesure que les espoirs portés par les urnes sont déçus, que la crise sociale progresse en maintenant des pans entiers de la population dans le chômage ou en dessous du seuil de pauvreté (8 millions de personnes pauvres y vivent en France, dont 1,5 millions de travailleurs et 3 millions d'enfants).

Le mouvement syndical doit unir les forces à même de contrer les tentations de surenchère sécuritaire, doit combattre l'austérité et les attaques contre les droits des salariés. Rien n'est simple ni ne le sera. Mais si les dangers politiques sont toujours bien présents, les mobilisations en cours contre la loi travail et au-delà pour le refus d'une société de précarité aux pouvoirs confisqués nous montrent un horizon moins bouché qu'en décembre dernier.

Pour porter ses revendications de progrès social, U&A, tendance majoritaire qui dirige le SNES-FSU au niveau national et dans notre académie avec des camarades hors-tendance, agit pour que le SNES-FSU s'investisse tant pour la défense individuelle et collective des collègues, que pour faire vivre le mouvement social en participant aux différentes intersyndicales (éducation nationale, interprofession-

nelle, Fonction Publique, anti F.N. ...). U&A est indépendante de toutes forces politiques mais ne cultive pas l'indifférence envers les débats politiques.

Faisant de la question des salaires une priorité de l'action syndicale, le SNES-FSU a pesé avec la FSU pour obtenir un « rendez-vous salarial » sur le point d'indice et pour que les grilles salariales soient reconstruites, des débuts de carrière honteusement bas jusqu'aux fins de carrière plafonnées trop tôt. Les 1,2% d'augmentation (en 2 fois !) sont bien évidemment très insuffisants. Il mène depuis plus d'un an le combat contre la réforme du collège comme une lutte d'intérêt général, dénonçant l'appauvrissement de l'offre éducative qu'elle constituerait, les inégalités qu'elle engendrerait, tout en mettant en avant ses propositions pour un collège ambitieux. Cette lutte, le SNES-FSU l'a construite avec les personnels, dans un processus alternant journées de grève, manifestation nationale, actions dans les formations et dans les établissements, adressés à l'opinion. Fidèle à l'orientation U&A, le SNES-FSU a porté ses propositions dans les discussions sur le collège et a su claquer la porte quand le MEN a prétendu imposer sa réforme. Il est fermement décidé à poursuivre l'opposition aux réformes qui dénaturent nos métiers et dégradent la qualité du service public et qui accroissent la charge de travail des enseignants (cf. la réforme Chatel des lycées, la réforme de l'éducation prioritaire).

U&A et HT propose de poursuivre cette stratégie dans le SNES et dans la FSU avec trois objectifs majeurs :

◆ une transformation ambitieuse du système éducatif pour la réussite de tous les élèves en étant exigeant sur les contenus de la formation initiale, en reconnaissant la diversité des voies de réussite dans le second degré, et en luttant contre les inégalités sociales, spatiales et toute forme de discrimination ;

◆ la revalorisation de nos métiers par l'augmentation des salaires, la résorption de toutes les formes de précarité, et l'abandon des politiques managériales qui ne respectent pas nos métiers. Cela nécessite de partir de ce que nous vivons avec tous nos collègues dans la réalité quotidienne de notre expérience professionnelle, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations ; d'organiser le débat avec les syndiqués, avec les personnels pour construire ainsi nos revendications visant l'amélioration de nos conditions de travail, d'emploi, de formation initiale et continue ;

◆ le rassemblement de toutes les forces progressistes contre les politiques d'austérité et de destruction des droits sociaux ; cela passe par le renforcement de notre fédération, la FSU.

Pour un SNES-FSU dynamique et de lutte, votez pour la liste U&A et HT.

MORLAT	Romain
CHEVIET	Isabelle
CROUZET	Olivier
PROVOST	Olivier
BOUTMOUDIT	Abdelhakim
BORRAS	Fabienne
BLANCHARD	Marie Laure
MOMMESSIN	Laura
GIEZEK	Pierre
GONY	Sandra
DADOU	Véronique
MEUNIER	Pascal
MAURAGE	Dominique
FARIZON	Isabelle
D'AMBRA	Marylène
ATMANI	Abdellatif
PEDROT	Mathilde
CLEMENT	Fabian
ANDRE	Jean-Louis

BRAYER	Alain
GRENIER	Alain
PAQUELIER	Bruno
CARDIEL	Jean-Thomas
BUGNA	Thomas
PAQUEROT	Thierry
LALLEMAND	Marie
PORTHAULT	Didier
DESFORGES	Joëlle
DEGRYSE	Patrick
LEFRANC	Emmanuelle
MONNOT	Hélène
EXERTIER	William
CHAMPMARTIN	Nicolas
DANESI	Jean
MESLIN	Renaud
BIGNON	Marine
MOREAU	Mélanie
GIRAUDOU	Clément

BLANCO	Thierry
SALSAS	Suzana
PIRAT	Isabelle
LAMOTTE	Nicolas
GAETAN	Jean-Paul
HOSTEIN	Claudine
ALBERTIN	Christophe
CLERC	Elodie
HIMBERT	Bruno
ROUGIER	Michel
HURLOT-LAVIE	Valérie
LIODENOT	Jean-Jacques
HABERKORN	Bruno
PIOLE	Guillaume
SUOS	Marie-Luce
VANNIER	Éric
VARIOT	Xavier
PIOCH	Jacques
MAILLARD	Jean-Marie

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

Pour le retrait de la totalité du projet de loi travail y a-t-il une autre voie que la grève jusqu'à satisfaction?

Ce texte est rédigé à la veille de la grève interprofessionnelle du 28 avril pour le retrait du projet de loi travail.

Au congrès national du SNES de Grenoble, nous sommes intervenus dans le débat sur l'action pour dire :

« Hier, 31 mars, 1 200 000 travailleurs et jeunes ont manifesté, réunis par une exigence commune, le retrait du projet de loi El Khomri. (...) Pourtant le président de la république vient de déclarer qu'il maintient son projet de loi. C'est une négation de la démocratie.

Le syndicalisme, lui, se doit de rester fidèle au mandat donné par les manifestants le 31 mars (...).

Le respect de la démocratie implique de réclamer le retrait de tout le projet de loi El Khomri, y compris son article 22 créant le Compte Personnel d'Activité (CPA) basé sur une logique d'individualisation des droits, opposé aux droits collectifs, à notre statut. (...)

Le retrait du projet de loi El Khomri peut-il être obtenu par une suite de journées d'action ? Face à ce gouvernement qui foule aux pieds la démocratie, y a-t-il une autre perspective possible que celle de la grève jusqu'au retrait ? »

Cette question est d'une brûlante actualité : elle concerne la réforme du collège, dont le SNES demande à juste titre l'abrogation, et qui est maintenue malgré les puissantes journées d'action organisées depuis un an. Quant au projet de loi travail, depuis le congrès, les actions se sont succédé, mais en vain. Il n'est pas amendable. Les quelques modifications apportées laissent intact le noyau dur de la loi : l'inversion de la hiérarchie des normes qui permet aux accords d'entreprise de déroger au code du Travail et le CPA.

Retrait du CPA, élément majeur de la loi El Khomri

On ne peut, comme le fait la direction nationale du SNES, à la fois manifester le 31 mars pour le retrait de la loi El Khomri, et demander l'ouverture de négociations sur l'introduction du CPA dans la Fonction publique, CPA présenté par le gouvernement lui-même comme la « *mesure-phare* » de son projet.

Nous nous félicitons de la prise de position du congrès académique sur le CPA et avons bien sûr soutenu l'amendement soumis par les académies de Créteil et Dijon : « **Le SNES s'oppose à la loi El Khomri et à la mise en place du Compte Personnel d'Activité dans la Fonction Publique qui amoindrit les droits collectifs** ».

Le nouveau décret d'août 2014

Nous avons soutenu l'amendement suivant : « (...) **Le SNES revendique :**

- le retour aux garanties statutaires contenues dans les décrets de 1950 (service défini en heures d'enseignement dans la discipline de recrutement sur une base hebdomadaire) et donc l'abrogation du décret d'août 2014.

- l'action pour obtenir la baisse du temps de service, à commencer par l'éducation prioritaire. »

Réforme du Code du Travail, CPA, PPCR, réforme du collège, tout est lié. Dans chaque réforme s'exprime la même volonté du gouvernement de s'en prendre aux droits des salariés et de briser leurs statuts, leurs garanties collectives.

Aujourd'hui, tout se concentre sur l'exigence du retrait du projet El Khomri. La question qui est posée, c'est bien celle de la grève jusqu'au retrait de ce projet.

C'est cette orientation que nous soumettons au débat et au vote des syndiqués, en dehors de toute opposition de tendance, comme en témoigne notre participation active aux listes unitaires départementales et aux secrétariats départementaux de la Côte d'Or et de la Nièvre.

Pour le renouvellement de la CA académique, comme pour la CA nationale, votez pour la liste **Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)**

Edith DANRY

Carine TOURNEUR

Jean de Rohan-CHABOT

Sophie LESSAVRE

Benoît LEUTREAU

Isabelle ELIES

Marie DEFRANCE

Haridas MOUCHIQUEL

Antoinette BONGARD

Alexandra BOURSE

Philippe GIBERT

Marie-José DUBOIS

Anaëlle MAUGET

Marie-Lise GAILLARD

Dominique MARION

Catherine DAUDE-MIOTTE

Eldina RAVEL

Anne GATOUILLAT

Annette LEGRAND

Pierre VALLET

Madeleine GAILLARD

Philippe COLAS

Frédéric JUGEAU

Pour tous contacts : edith.danry@wanadoo.fr

Liste d'unité départementale SNES – FSU Côte d'Or

Une unité indispensable pour la défense des personnels, de nos métiers et du service public de l'Éducation Nationale

Dans un contexte d'austérité toujours croissante, les « réformes » se succèdent, dénaturant notre métier, appauvrissant toujours plus la formation de nos élèves et remettant en cause les garanties collectives.

Nous sommes conscients que seules nos mobilisations peuvent imposer d'autres choix pour la justice sociale, la démocratie et l'égalité des droits. C'est pourquoi nous sommes pleinement engagés dans la défense des intérêts individuels et collectifs des personnels, dans le combat pour la satisfaction de nos revendications, en particulier l'abrogation de la réforme du collège et le retrait du projet de loi travail, qui concerne aussi les fonctionnaires. Nous entendons poursuivre dans cette voie lors du prochain mandat.

POUR UN SYNDICALISME ACTIF, DEMOCRATIQUE, UNITAIRE

La section départementale anime la vie syndicale dans le département. Elle relaye les revendications des sections d'établissement et impulse les actions. Elle vise à rassembler largement les personnels et doit donc s'appuyer sur des sections actives dans tous les établissements. Pour poursuivre le travail déjà engagé de soutien et d'aide aux sections, **il est nécessaire que l'équipe départementale soit renforcée** pour pouvoir répondre aux sollicitations des établissements et pour que chaque adhérent-e puisse être partie prenante de l'action syndicale dans le département.

Elle participe à l'activité et au développement de la FSU puisque la dimension fédérale de notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale est incontournable pour s'opposer à la casse de la Fonction Publique dans son ensemble, pour promouvoir des alternatives économiques, sociales et environnementales.

POUR LA DEFENSE DES REVENDICATIONS

Notre liste d'unité au niveau du département vise à renforcer le syndicat afin de

- poursuivre le combat pour l'abrogation de la « réforme » du collège,
- lutter contre les suppressions de postes et l'ensemble des régressions qui en découlent sur le terrain, notamment la multiplication des compléments de service,
- agir pour la défense de tous les personnels et le maintien des garanties statutaires,
- lutter contre la précarité grandissante,
- lutter contre le démantèlement de la Fonction Publique et l'externalisation des services publics,
- lutter pour l'augmentation générale des traitements, des salaires et des pensions,
- obtenir le retrait du projet de loi travail.

Nous voulons renforcer l'action locale du syndicat en concertation avec les sections d'établissement afin de mieux assurer la défense individuelle et collective des personnels au plus près des réalités du terrain. Nous nous engageons à représenter les personnels dans toutes les instances départementales tant au niveau du SNES que de la FSU.

Nous appelons tous les syndiqués et toutes les syndiquées à voter pour notre liste d'unité.

BIGNON Marine Biochimie Lycée DIJON
BLANCHARD Marie-Laure Lettres clg DIJON
BLANCO Thierry Maths Clg MIREBEAU/ Bèze
BORRAS Fabienne Espagnol Clg MIREBEAU/ Bèze
BOURSE Alexandra Lettres Lycée SEMUR en Auxois
BRAYER Alain Technologie Clg CHENOVE
CARDIEL Jean-Thomas Hist-Géo Clg DIJON
CHAMPMARTIN Nicolas Physique Clg BEAUNE
CHEVIET Isabelle Espagnol Clg MIREBEAU / Bèze
CLEMENT Fabian Lettres Clg LONGVIC
CLERC Elodie Maths Lycée CHEVIGNY St Sauveur

DANRY Edith Lettres Retraitée
DESFORGES Joëlle Retraitée
DUFOUR Benjamin SVT Clg VITTEAUX
ELIES Isabelle Espagnol Lycée BROCHON
FARIZON Isabelle Lettres Lycée CHEVIGNY St Sauveur
GRENIER Alain Lettres Clg DIJON
LESSAVRE Sophie Hist-Géo Clg SAULIEU
LEUTREAU Benoît Maths Clg NUITS ST GEORGES
MAUGET Anaëlle Maths Clg MONTBARD
NETO Célia Hist-Géo Clg LONGVIC
TOURNEUR Carine Hist-Géo Clg CHENOVE

LISTE D'UNION POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Notre liste regroupe des militants qui sont prêts à s'investir ensemble dans le SNES au niveau départemental pour la défense du service public d'éducation, chacun gardant son indépendance au niveau académique et national pour se reconnaître ou non dans un courant de pensée.

Parce que le SNES en tant que syndicat majoritaire doit porter l'ensemble des problématiques que rencontrent nos professions, notre liste est composée de collègues exerçant différents métiers de l'Éducation Nationale dans des lieux et des conditions d'exercices variés.

Attachée à la qualité du service public sur l'ensemble du département, notre liste sera attentive au maintien d'une offre de proximité pour les élèves, à l'amélioration des conditions de travail des personnels aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Vous pouvez consulter la motion d'orientation sur
le site de la Nièvre.**

Olivier Crouzet	AGR Mathématiques	Lycée Maurice Genevoix – Decize
Abdellatif Atmani	CER Sciences Physiques	Lycée Raoul Follereau – Nevers
Jean de Rohan	CER d'Histoire Géographie	Collège les deux rivières – Moulins-Engilbert
Viviane Benevaut	CER de Sciences Physiques	Lycée Alain Colas – Nevers
Eric Vannier	CER Anglais	Collège les Guillaerts – Pouilly sur Loire
Simon Derou	CER Lettres Modernes	Collège Jean Arnolet – Saint Saulge
David Bouchoux	CPE	Lycée Jules Renard – Nevers
Sylvain Urios	CER Lettres Modernes	Collège de Guérigny
René Girard	CER Électrotechnique	Retraité
Guillaume Piole	CER Allemand	Lycée R. Rolland - Clamecy
Annette Legrand	CER Mathématiques	Collège les deux rivières – Moulins-Engilbert
Guillaume Puravet	CER Mathématiques	Collège Le Rimorin - Dornes
Florence Chaime Dindo-Dollet	CER Documentation	Lycée M. Genevoix – Decize
Thomas Bugna	AGR Sciences Physiques	Lycée P-G de Gennes – Cosne sur Loire
Sophie Petersen	CER Allemand	Collège Les Loges - Nevers
Franck Lafosse	CER Documentation	Collège les deux rivières – Moulins-Engilbert
Sylvie Héras	CER Eco-Gestion	Lycée M. Genevoix – Decize
Lionel Cartayrade	CER Sciences Physiques	Collège M. Genevoix – Decize

Élections au Bureau Départemental du SNES-FSU de Saône-et-Loire : mandat 2016-2018

LISTE UNITE & ACTION ET HORS-TENDANCES

Notre liste regroupe des militant(e)s qui se réclament du courant de pensée national "Unité et Action" (majoritaire au SNES), et d'autres qui, tout en ne souhaitant pas appartenir à une tendance particulière, sont en accord avec l'orientation générale du SNES, et prêts à s'investir pour la défendre et la faire évoluer, dans le respect des règles démocratiques.

Notre premier souci est d'unir les personnels dans une démarche purement syndicale, sur des objectifs proprement revendicatifs, en respectant la diversité des sensibilités politiques et philosophiques. La montée de l'individualisme rend l'action collective plus difficile mais aussi plus nécessaire que jamais : c'est par notre capacité d'écoute, de synthèse, de promotion des idées, par notre souci constant de mettre en place des structures efficaces, démocratiques et réellement vivantes (sections d'établissement, section départementale), que nous devons amener nos collègues à se rassembler pour débattre, critiquer, proposer, décider et agir.

Nous souhaitons également, en développant au maximum le réseau des sections d'établissement, contribuer à former une structure syndicale efficace, réactive, capable de peser dans les débats, capable d'agir efficacement dans les instances (comités techniques, conseils de l'Education nationale, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), capable de représenter réellement les personnels.

C'est cette conception du syndicalisme qui nous amène à rechercher, dans le respect de nos mandats, les plus grandes convergences avec d'autres courants de pensée, d'autres organisations syndicales, pour favoriser, chaque fois que cela est possible, le débat et les actions communes.

Refusant la délégation de pouvoir et la fonctionnarisation de nos militants, nous appelons donc tous les syndiqués à prendre leur place, avec nous, **pour renforcer le principal outil syndical du Second Degré que constitue le SNES et à travers lui la FSU, principale fédération de la Fonction Publique.**

ALBERTIN Christophe	Histoire-Géo	Clg R. SEMET	DIGOIN
ANDRE Jean-Louis	Let. Modernes	Clg Petit Pretan	GIVRY
BOUTMOUDIT Abdelhakim	SVT	Clg Les Chênes Rouges	St GERMAIN-DU-PLAIN
D'AMBRA Marylène	Documentation	Lyc. Mathias	CHALON/SAONE
DIEUDONNE Xavier	Mathématiques	Clg. L. Aragon	CHATENOY-LE-ROYAL
DUBOIS Emmanuel	Mathématiques	Lyc La Prat's	CLUNY
EXERTIER William	Mathématiques	Lyc. R. Cassin	MACON
GIEZEK Pierre	SES	Lyc. H. Parriat	MONTCEAU-LES-MINES
GOURLET Jean-François	Histoire-Géo	Lyc Pontus de Tyard	CHALON/SAONE
LARVOR Alain	Let. Modernes	Retraité	S1 RETRAITES
MAZZOLO Nicole	Let. Classiques	Clg Pasteur	MACON
MICHEL Séverine	Let. Modernes	Clg Les Chênes Rouges	St GERMAIN-DU-PLAIN
MORLAT Romain	Sc. Physiques	Clg St Exupéry	MACON
PIRAT Isabelle	SVT	Clg H. Vincenot	LOUHANS
POUJEADE Jean-François	Histoire-Géo	Clg St Exupery	MACON
VESSILLER Ghislaine	Espagnol	Clg En Bagatelle	TOURNUS
VESSILLER Marc	CPE	Lyc. G.Voisin	TOURNUS

Liste unitaire présentée pour le renouvellement du bureau départemental de l'Yonne

Notre liste regroupe des militants impliqués dans la vie syndicale à tous les niveaux, que ce soit dans leur établissement, à l'échelle départementale, académique et dans certaines instances nationales. Avec la volonté que chacun y apporte sa sensibilité, ses réflexions et son expérience.

Notre action syndicale a été fortement marquée depuis un an par la mobilisation contre la **réforme du collège**.

Nous avons essayé de lui donner des formes variées afin de toucher et de mobiliser le plus possible la profession : journées de grève, journaux et heures d'information syndicale afin de décrypter les enjeux et les conséquences de cette réforme, manifestation nationale, outils pour contester la réforme au sein de l'établissement ou lors des formations, etc... Face au mépris de la Ministre, mais aussi du Président, le SNES-FSU a la responsabilité de **continuer à proposer des actions** pour concrétiser le rapport de force construit avec les collègues depuis un an, obtenir le **retrait de la réforme** et contraindre le gouvernement à discuter avec les organisations syndicales d'une **autre réforme**.

Notre syndicat est également partie prenante, depuis le début, de la **mobilisation contre la loi Travail**. Les mobilisations ont conduit le gouvernement à revenir sur certaines mesures régressives et réactionnaires (retrait du projet de révision constitutionnelle, abandon de la restauration des trois journées de carence pour les fonctionnaires...) et à proposer des mesures pour la jeunesse. La mobilisation doit se poursuivre, sous toutes les formes possibles, pour obtenir le retrait de ce projet de loi qui s'inscrit dans un projet de démolition globale des protections collectives.

Nos salaires. La décision du gouvernement, le 17 mars, sous la pression des luttes, met fin au gel du point d'indice mais est loin de répondre à la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, baisse qui doit déboucher sur un vrai plan de rattrapage. Le SNES-FSU continuera à s'inscrire dans les mobilisations intersyndicales afin de poursuivre le combat pour une **véritable revalorisation**.

Le SNES-FSU 89 soutient les collègues du **Collège Bienvenu Martin** dans leur combat contre la fermeture de leur établissement. La fermeture du dernier collège REP d'Auxerre aurait de lourdes conséquences. Il revendique également le maintien des petits collèges dans un département où la ruralité est importante et où le maintien des services publics de proximité est indispensable. **La nécessité de construire un nouveau collège dans le département ne doit pas être conditionnée par la fermeture d'un autre établissement.**

La politique managériale au sein des établissements reste de mise et conduit à des relations parfois très tendues avec notre administration locale. Les conditions d'exercice peuvent être difficiles au quotidien sans que les collègues se sentent toujours bien soutenus par leur hiérarchie.

La profession a plus que jamais besoin d'un syndicalisme fort pour la représenter à tous les niveaux. C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien :

Expliquer, rassembler, convaincre pour construire des mobilisations :

Donner les informations et les éclairages nécessaires est une première étape indispensable dans la construction des mobilisations.

Notre objectif est donc de mobiliser la majorité des personnels et de rechercher l'unité d'actions sans en faire une condition impérative à notre engagement.

Etre proches des collègues :

Mais pour être crédibles et proches des collègues, il nous semble indispensable de partir de ce que vivent les personnels dans leur réalité quotidienne.

Pour que cette proximité soit la plus réelle possible, cela nécessite des échanges permanents entre le niveau départemental S2 et le niveau local S1. C'est pourquoi nous vous demandons souvent des informations sur la situation dans vos établissements afin de coller au mieux à la réalité du terrain.

Nous sommes toujours prêts à intervenir lors d'heures d'informations syndicales dans vos établissements.

Défendre notre profession :

La défense, au quotidien, de tous les personnels (précaires et titulaires, enseignants, personnels de surveillance, CPE, CO-Psy, actifs et retraités), que ce soit dans le cadre des instances académiques ou départementales (notations, mutations, créations ou suppressions de postes, interventions auprès du Recteur ou de la DASEN ...) reste bien sûr une de nos priorités : c'est ainsi que cette année, nous sommes parvenus à passer d'un solde de 11 suppressions de postes en collège dans le projet initial à un solde d'une seule suppression grâce à notre pugnacité dans les instances départementales. L'information des collègues est également primordiale pour nous, par exemple par le biais de conseils personnalisés (réunions mutations, droits individuels, ...) ou de stages syndicaux (compétences et évaluation, fonctionnement du CA, collège, ...).

Ce sont ces choix que nous nous engageons à poursuivre dans les 2 années à venir. C'est ainsi que le SNES-FSU demeurera une force incontournable et sera en mesure de faire progresser nos revendications.

LISTE UNITAIRE YONNE

Provost Olivier, Sc. Phys., lycée de Sens
Meunier Pascal, Maths, clg de Tonnerre
Thomas Claire, Ed. mus., clg de Pont sur Yonne
Provost Christelle, H.G., lycée de Sens
Pédrot Mathilde, Let. Mod., clg de Tonnerre
Meslin Renaud, H.G., clg de Paron
Cochard Agnès, Let. Mod., clg Camus, Auxerre
Thiebaut Olivier, H.G., clg de Tonnerre
Devaux Vincent, Sc. Phys., clg Mallarmé, Sens
Giraudou Clément, H.G., lycée de Sens
Berland Annie, SVT, lycée d'Avallon
Hocquet Elise, Esp., clg Denfert Rochereau, Auxerre
Daquin Denis, H.G., clg de Villeneuve l'Archevêque
Agostini Valérie, SES, lycée de Sens
Houssel Martine, H.G., clg Aillant sur Tholon
André Dominique, Ed. mus., collège Mallarmé, Sens
Lamotte Nicolas, CPE, clg d'Aillant sur Tholon
Hostein Claudine, documentation, lycée de Sens
Pioch Jacques, retraité

PREMIER VOTE : ORIENTATION NATIONALE

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité et Action	École Émancipée	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	Émancipation
--------------------	--------------------	--	--------------

DEUXIEME VOTE : par CATEGORIE

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ECOLE EMANCIPEE	UNITÉ, REVENDECA- TION INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
AGRÉGÉ(E)S	T : POUS C. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A.S.	T : BERTRANDE B. S : PRADEL M.
CERTIFIÉ(E)S ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CHEVROLLIER C.	T : ROUX L. S : BODIN M.	T : NOVELLO M. S : FIANT L.
NON TITULAIRES	T : KRANTZ N. S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : VALETTE L.		T : MOUDJARI S. S : ZARZOUR G.
CPE	T : HERAUT V. S : RALUY O.	T : VITORINIO A. S : SANS-TORRES E.		T : LAURENTI C S : AUGÉ J-L.
COPSY/DIR CIO	T : MONNIER M-A. S : PENAVERE F.	T : BENASSAR L. S : CADO S.		
RETRAITÉ(E)S	T : CAHOQUET M. S : BOUCHART G.	T : AVIGNON M. S : MESGUEN J.J.	S / ANDRIE C. T : LEFEBVRE M.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
ÉTUDIANT(E)S SURVEILLANT(E)S	T : BOUVET M. S : WITT L.	T : LAINE R. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.

TROISIEME VOTE : ORIENTATION ACADEMIQUE

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité et Action Et hors tendances	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
--------------------------------------	--

QUATRIEME VOTE : ORIENTATION DEPARTEMENTALE

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

CÔTE D'OR Liste d'Unité départementale	NIEVRE Liste d'Union pour la défense du service public d'éducation.	SAÔNE ET LOIRE Liste Unité et Action et hors tendances	YONNE Liste Unitaire
---	---	---	------------------------------------



La rentrée dans les collèges de l'Yonne

Alors que le rectorat a délégué l'équivalent de 5 postes en plus pour la rentrée prochaine dans les collèges de l'Yonne (pour faire passer la réforme, en diminuant les moyens pour les lycées !), l'inspection académique de l'Yonne envisageait de supprimer 21 postes et d'en créer 10 soit un solde de moins 11 postes ! Les disciplines les plus touchées étant l'allemand, les lettres.

Le SNES et le SNEP ont décidé d'en alerter par lettre le recteur (cf. le site académique).

Lors du Comité Technique Départemental du 16 mars, l'Inspectrice a présenté une nouvelle version modifiée : 20 suppressions et 16 créations ! C'était quand même mieux mais insuffisant !

A notre demande, toutes les organisations syndicales ont voté contre cette répartition, obligeant l'Inspectrice d'Académie à reconvoquer une réunion. Dans un premier temps, celle-ci a refusé ... nous obligeant une nouvelle fois à demander l'intervention du rectorat. Elle a placé la réunion un soir à 18h ... ce que nous avons contesté une nouvelle fois.

La réunion a finalement eu lieu le mercredi 6 avril à 10h devant une Inspectrice en colère qu'on lui ait forcé la main : au final, 18 suppressions et 17 créations.

Ce n'est toujours pas satisfaisant mais notre pugnacité a permis d'améliorer un peu la situation, et donc de stabiliser des collèges lors du mouvement intra-académique de juin.

Olivier Provost

Nuit Debout

A Paris comme dans les plus grosses villes de province, les citoyens se rassemblent dans les Nuit debout. Quel bonheur de voir le débat s'installer sur nos places publiques et ne pas être confiné dans les médias, à la recherche de la petite phrase qui fera du buzz ! Une parole libérée, contestant l'existant, cherchant des alternatives économiques sociales et politiques, permettant la convergence des luttes, lien d'union entre les journées nationales d'action. Le SNES-FSU ne peut que s'en féliciter et appelle nos collègues à aller s'y exprimer pour construire ensemble une nouvelle école, un nouveau monde !



CAPA certifiés - Tableau d'avancement à la hors classe. - Affectation sur postes adaptés. - Requêtes en révision de notation administrative. - Congés de formation professionnelle.	12 mai 2016
====> N'oubliez pas de nous envoyer les fiches syndicales et le double de vos courriers.	
MUTATIONS : date limite d'annulation, modifications ou demandes tardives	4 mai 2016
Date limite de demande de changement d'établissement de rattachement pour les TZR	4 mai 2016
==> Pensez à consulter votre barème mutation et à en demander la modification par écrit avant la tenue des groupes de travail.	
1er Affichage sur SIAM des barèmes des mutations calculés par l'administration CO-PSY—CPE—Certifiés et agrégés	A partir du 9 mai 2016
==> Pensez à nous envoyer le double de votre contestation de barème (si besoin)	
Date limite de contestation de barème mutation (par voie postale ou fax : 03 80 44 86 41)	La veille des GT ci-dessous
Groupe de travail vérification des barèmes : Affichage des barèmes retenus à l'issue des groupes de travail : CO-PSY CPE Certifiés et agrégés	13 au 16 mai 2016 13 mai 2016 13 mai 2016 17 et 18 mai
Date limite de contestation de barèmes modifiés à l'issue des groupes de travail	21 mai 2016
Mouvement des CO-PSY et CPE :	10 juin 2016
Mouvement des enseignants "type lycée" et mouvement postes spécifiques	13, 14 et 15 juin 2016
GT TZR enseignants	11 juillet 2016
GT TZR CPE	12 juillet 2016